

Commission de la présidence du conseil

Les activités des commissions permanentes

Bilan 2022

Rapport déposé au conseil municipal le 20 février 2023
et au conseil d'agglomération le 23 février 2023



Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Présidence

M^{me} Véronique Tremblay

Arrondissement de Verdun

Vice-présidences

M. Sterling Downey

Arrondissement de Verdun

M. Sonny Moroz

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Membres

M^{me} Nathalie Goulet

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M^{me} Andrée Hénault

Arrondissement d'Anjou

M. Peter McQueen

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M^{me} Martine Musau Muele

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Alex Norris

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M^{me} Chantal Rossi

Arrondissement de Montréal-Nord

M^{me} Despina Sourias

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M^{me} Alba Zuniga Ramos

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Montréal, le 20 février 2023

Madame Martine Musau Muele

Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

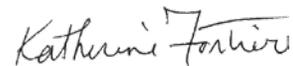
Madame la Présidente,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), la Commission de la présidence du conseil a l'honneur de déposer le rapport intitulé *Les activités des commissions permanentes - Bilan 2022*. Ce rapport fait état des travaux réalisés par les onze commissions permanentes du conseil au cours de la dernière année.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Véronique Tremblay
Présidente



Katherine Fortier
Coordonnatrice - soutien aux commissions permanentes



Marie-Claude Haince
Coordonnatrice - soutien aux commissions permanentes

Collaborations et remerciements

Collecte de données, rédaction et coordination des commissions

M^{me} Lydia Atrouche, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

M^{me} Marie-Claude Haince, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

M^{me} Virginie Harvey, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

M^{me} Mélissa Côté-Douyon, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

M^{me} Katherine Fortier, coordonnatrice – Soutien aux commissions permanentes

Soulignons le travail de M^{me} Julie Demers, M^{me} Myriam Laforce et de M^{me} Élisabeth Rivest, qui ont occupé le poste de coordonnatrice aux commissions durant plusieurs mois de l'année 2022.

Supervision

M. Francis Sabourin, chef de division, Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil, Service du greffe

Soulignons le travail de M^{me} Marie-Ève Bonneau, qui a occupé le poste de cheffe de division durant plusieurs mois de l'année 2022.

Édition graphique

Service de l'expérience citoyenne et des communications, janvier 2023

Photo couverture

Mathieu Sparks, Ville de Montréal

Remerciements

L'équipe des commissions permanentes salue l'implication des personnes élues, qui s'investissent au sein de ces instances, et souligne la précieuse contribution des services municipaux, qui soutiennent et participent aux travaux des commissions. Sans oublier l'équipe du greffe, qui offre un support non négligeable.

Un merci tout particulier à M^{me} Christelle Germelus, M^{me} Hélène Barbe et M^{me} Annie Benjamin, qui soutiennent administrativement les commissions et accueillent la population lors des séances publiques, de même qu'à M. Dimitri Derigent, chargé de rédaction et de diffusion ainsi qu'à M. Francis Therrien, agent de recherche, pour leur appui au travail des coordonnatrices et aux démarches de consultation.

Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence la participation des citoyennes et des citoyens, qui s'intéressent et contribuent aux activités des commissions permanentes.

Cet engagement commun contribue à faire de Montréal une ville plus participative, équitable et plurielle.



Table des matières

Coup d'œil sur l'année 2022	6
L'année 2022 en chiffres	7
Mission	8
Les 11 commissions permanentes	9
Cadre légal	9
Activités 2022	10
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports.....	11
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation.....	13
Commission sur le développement social et la diversité montréalaise	15
Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs	17
Commission sur l'examen des contrats	19
Commission sur les finances et l'administration.....	23
Commission sur l'inspecteur général.....	25
Commission de la présidence du conseil.....	27
Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal.....	29
Commission de la sécurité publique	31
Commission sur le transport et les travaux publics	33
Conclusion	35

Coup d'œil sur l'année 2022

Sous le signe de la nouveauté

À l'issue des élections municipales qui se sont tenues en novembre 2021, la composition des commissions permanentes a été revue. La reprise des activités en janvier 2022 a donc été consacrée à la formation et à l'accompagnement des commissaires, qui devaient se familiariser avec leur rôle et les processus. Les membres devaient également prendre connaissance de la mission ainsi que des mandats confiés à leur commission et réfléchir conjointement aux sujets qui pourraient faire l'objet de dossiers d'étude. Un vent de changement a aussi soufflé sur la Division du soutien aux commissions permanentes, avec le départ et l'arrivée de trois coordonnatrices et du chef de division. Grâce à la rigueur et l'expertise des collègues ainsi qu'à celle de l'équipe du greffe, le travail a été mené rondement et de nombreuses réalisations ont été accomplies au cours de l'année, comme vous pourrez le constater dans ce bilan.

Élargir la participation

L'année 2022 a aussi été marquée par la levée progressive des restrictions sanitaires ainsi que par la reprise des activités en personne et en mode hybride. Il faut dire que les deux dernières années ont permis d'enrichir nos façons de faire et d'expérimenter la participation en mode virtuel. Plusieurs y ont vu de nombreux avantages pour faciliter la participation citoyenne et permettre une plus grande accessibilité aux processus. À cet égard, et dans un souci d'améliorer l'efficacité de nos approches, nous avons continué d'explorer dans la dernière année différentes méthodes de participation pour prendre le pouls des Montréalaises et des Montréalais sur divers sujets qui les concernent ainsi que pour les inclure dans la prise de décision.

À titre d'exemple, nous avons eu recours à la plateforme Réalisons Montréal, qui donne la possibilité de créer des questionnaires et des sondages ou encore de collecter des témoignages et des idées. Ces outils de participation en ligne

offrent l'avantage d'être disponibles partout et en tout temps, selon la disponibilité de chacun. Ils sont également complémentaires aux méthodes plus traditionnellement utilisées par les commissions, comme la réception et l'audition de mémoires. Grâce à la reprise graduelle des activités, nous avons aussi eu la chance d'aller à la rencontre des citoyennes et des citoyens lors de séances itinérantes, comme ce fut le cas pour la consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal.

Des pratiques plus inclusives et accessibles

Enfin, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons entrepris une démarche en accessibilité universelle dans le but de rendre la participation aux activités démocratiques plus accessible et inclusive. Cette année a été consacrée au diagnostic et au développement d'outils. Avec la collaboration de l'organisme AlterGo, nous avons notamment mis à l'épreuve l'accessibilité des informations et du bâtiment (la signalisation) et révisé nos pratiques d'accueil et d'accompagnement lors d'une activité de participation à la vie démocratique afin de dresser l'état de la situation en matière d'accessibilité universelle. Nous avons également entrepris progressivement l'utilisation des outils que nous avons développés.

Quelques réalisations 2022

- Tenue d'une commission conjointe entre la Commission de la sécurité publique et la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise au sujet de l'état d'avancement des travaux de l'administration municipale en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.
- Tenue de la consultation publique sur le projet de Certification de propriétaire responsable et de registre de loyers.
- Présentation et adoption des recommandations à la suite de la consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal.
- Présentation des résultats à la suite des consultations pour déterminer le profil souhaité de la prochaine personne à la direction du Service de police de la Ville de Montréal.

L'année 2022 : en chiffres

56 assemblées publiques

127 séances de travail

13 rapports d'étude ou d'examen public déposés

128 rapports d'examen de contrats déposés

70 rapports d'examen de contrats déposés

Les commissions permanentes

Une commission est un groupe de travail composé de personnes élues, nommées par le [conseil municipal](#) et par le [conseil d'agglomération](#). Il peut s'agir de membres des conseils d'arrondissement, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. À Montréal, on compte onze commissions permanentes couvrant chacune un domaine d'activité spécifique.

Les commissions permanentes mènent des processus de participation et de consultation publiques dans leur champ de compétences respectif, réalisent des études et formulent des recommandations sur divers enjeux d'intérêt municipal. Elles sont également en lien avec l'ensemble des services de la Ville, qui collaborent au travail des commissions et qui mettent à contribution leurs connaissances de même que leurs expertises.

Les commissions permanentes constituent les principales instances d'interaction entre la population montréalaise et les personnes élues, tant par le volume d'activités qu'elles mènent, que par leur composition et le fait qu'elles alimentent directement la prise de décision des membres du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération de Montréal.

Par leurs observations, réflexions et recommandations, les commissions permanentes participent au renforcement de la démocratie municipale.

Mission

Conformément à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et à la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), la mission des commissions permanentes consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues à l'échelle municipale et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

Chacune des commissions permanentes a pour fonction d'étudier tout objet inscrit à son programme d'activités et de faire au conseil municipal ou au conseil d'agglomération, dont elle relève directement, les recommandations qu'elle juge appropriées. Les commissions peuvent également recevoir des mandats ponctuels du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Finalement, elles ont la possibilité d'exercer leur droit d'initiative afin d'étudier tout sujet qu'elles jugent approprié, et ce, dans leur champ de compétences respectif.

Les 11 commissions permanentes

Les commissions permanentes relèvent directement du conseil municipal ou du conseil d'agglomération, selon le dossier à l'étude. Une seule commission est de compétence municipale, la Commission de la présidence du conseil. Deux commissions sont strictement de compétence d'agglomération, la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal et la Commission de la sécurité publique. Les huit autres commissions étudient des dossiers de compétence municipale et d'agglomération.

Nom de la commission	Compétence	Nombre de membres
Culture, patrimoine et sports	Municipale et agglomération	11
Développement économique, urbain et habitation	Municipale et agglomération	11
Développement social et diversité montréalaise	Municipale et agglomération	11
Eau, environnement, développement durable et grands parcs	Municipale et agglomération	11
Examen des contrats	Municipale et agglomération	11
Finances et administration	Municipale et agglomération	12
Inspecteur général	Municipale et agglomération	11
Présidence du conseil	Municipale	11
Schéma d'aménagement et développement de Montréal	Agglomération	6
Sécurité publique	Agglomération	9
Transport et travaux publics	Municipale et agglomération	11

Cadre légal

À l'exception de la Commission sur l'examen des contrats et de la Commission sur l'inspecteur général, les commissions permanentes sont régies par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), ainsi que par les dispositions du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009) et du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération* (RCG 06-024).

La Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal est la seule commission instituée en vertu de la loi : sa composition (neuf membres incluant une personne représentant le gouvernement du Québec) est définie à l'article 72 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Les commissions permanentes ont 35 ans!

En 1987, les six premières commissions permanentes du conseil ont été mises en place par l'administration du maire Jean Doré, afin de démocratiser l'appareil municipal. La Ville de Montréal faisait ainsi figure de proue en la matière, étant la première municipalité autorisée par le gouvernement du Québec à se doter de telles instances d'aide à la prise de décision. Les commissions permanentes de la Ville sont donc parmi les plus anciennes instances consultatives au Québec, précédant le Bureau de consultation de Montréal, mis sur pied en 1989, lui-même ancêtre de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), qui a vu le jour en 2002.

Depuis 35 ans, les multiples études et consultations publiques menées par les commissions permanentes ont permis à un grand nombre de personnes de s'informer à propos d'enjeux municipaux de toutes sortes et de faire valoir leurs points de vue, directement aux personnes élues, sur une multitude de sujets d'ordre municipal et d'intérêt public. L'équipe de la Division du soutien aux commissions permanentes est heureuse de s'inscrire dans cette continuité afin de donner une voix à la population.

Activités 2022



Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (CCPS) est une instance de consultation publique qui étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- les industries culturelles et créatives;
- les équipements culturels;
- le patrimoine;
- les installations sportives;
- le plein air urbain.

Présidence

M. Jocelyn Pauzé, conseiller de la Ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Vice-présidences

M. Dimitrios Jim Beis, maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

M. Peter J. Malouf, maire de la Ville de Mont-Royal

Membres

M^{me} Marie-Claude Baril, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M^{me} Virginie Journeau, conseillère de la Ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Enrique Machado, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M^{me} Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M^{me} Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M^{me} Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement, arrondissement du Sud-Ouest

M^{me} Anne St-Laurent, mairesse de la Ville de Montréal-Est

M^{me} Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Objet d'étude en séances publiques

- Étude publique des bilans des programmes d'aide financière aux arrondissements pour les installations sportives et parcs;
- Étude publique sur l'avenir du monument à sir John Alexander Macdonald.

Objets d'étude en séances de travail

- Les dossiers en cours au Service de la culture;
- Les dossiers en cours à la Direction des sports au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;
- Le cadre d'intervention en reconnaissance;
- Travaux préparatoires aux deux études publiques précitées.

Nombre de séances

Assemblées publiques : 2

Séances de travail : 7

Rapport

Aucun



À la loupe

Dossiers patrimoniaux

L'avenir du monument à sir John A. Macdonald

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports a tenu cette année une étude publique afin de présenter les travaux et l'avis préliminaire du comité *ad hoc*, composé d'expertes et d'experts indépendants, concernant l'avenir du monument à sir John A. Macdonald. Cette étude publique fait suite à l'adoption du [Cadre d'intervention en reconnaissance](#) qui prévoit qu'une séance publique soit organisée dans les processus d'évaluation d'une reconnaissance existante. Dans le cas de l'évaluation de la reconnaissance à sir John A. Macdonald, la séance publique a été tenue par la Commission afin de permettre à la population montréalaise de poser ses questions et de faire des commentaires à ce sujet. Lors de l'assemblée publique, une quinzaine de personnes ont eu l'occasion de faire part de leurs opinions diverses sur l'avenir du monument à sir John A. Macdonald. À la suite de l'assemblée publique, un rapport de consultation a été remis au comité *ad hoc* afin que ses membres prennent connaissance de ces opinions avant que le comité dépose son avis final au conseil municipal.

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (CDÉUH) est une instance de consultation publique qui étudie les questions portant sur le développement économique, le territoire et l'habitation. Elle consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- l'apport des établissements d'enseignement supérieur (cégeps et universités);
- les activités du Port de Montréal et de l'aéroport;
- les parcs industriels;
- les centres de congrès;
- la réglementation liée à l'urbanisme, à la salubrité et à l'entretien des logements.

Présidence

M^{me} Kaïla A. Munro, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun

Vice-présidences

M. Benoit Langevin, conseiller de la Ville, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

M. Peter J. Malouf, maire de la Ville de Mont-Royal

Membres

M^{me} Marie-Claude Baril, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M^{me} Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M^{me} Angela Gentile, conseillère de la Ville, arrondissement de Saint-Léonard

M. Julien Hénault-Ratelle, conseiller de la Ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

M. François Limoges, maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

M^{me} Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement, arrondissement du Sud-Ouest

M^{me} Anne St-Laurent, mairesse de la Ville de Montréal-Est

M^{me} Josée Troilo, conseillère d'arrondissement, arrondissement de LaSalle

Objet d'étude en séances publiques

- Certification Propriétaire responsable et registre des loyers;
- *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055).*

Objets d'étude en séances de travail

- Planification et préparation de la consultation publique sur la certification Propriétaire responsable et le registre des loyers;
- Présentation sur l'économie circulaire.

Nombre de séances

Assemblées publiques : 5

Séances de travail : 12

Rapport

- [Certification Propriétaire responsable et registre des loyers](#) - Dépôt au conseil municipal du 24 octobre 2022



À la loupe

La certification Propriétaire responsable et le registre des loyers

Maintenir la salubrité, l'abordabilité et la qualité du parc locatif à Montréal

Au printemps 2022, la CDÉUH a consulté la population montréalaise sur de nouvelles obligations proposées au *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements* (03-096). Le [projet](#), présenté par le Service de l'habitation, vise à responsabiliser les propriétaires d'immeubles locatifs résidentiels de huit logements et plus, et contient des mesures permettant de recueillir et de diffuser le montant des loyers.

Durant la consultation publique, la Commission a reçu 25 mémoires provenant essentiellement d'associations et d'organismes. Une table ronde et un questionnaire, auquel ont répondu 56 personnes, ont également été mis en place pour obtenir les opinions et les avis. Au terme de la démarche, les membres se sont réunis pour en faire l'analyse, étudier la documentation et émettre des recommandations.

Les commissaires ont adhéré à la vision présentée par une majorité de personnes et d'organismes entendus en consultation. Ils ont recommandé de moduler l'application de la certification Propriétaire responsable pour prioriser les immeubles sur la base d'infractions pour insalubrité et travaux réalisés sans permis au Règlement 03-096, avant de suivre le phasage proposé. Ils ont également recommandé d'étendre son application aux immeubles de six logements et plus.

Les arguments en faveur d'une mise à jour annuelle du registre des loyers ont aussi été retenus par la Commission, qui a recommandé à l'administration que le montant des loyers soit recueilli chaque année dans le registre, plutôt qu'aux cinq ans.

La Commission a souhaité faire le relais des voix entendues en consultation et lancer un message fort en faveur de l'abordabilité des logements. La Commission a invité la Ville de Montréal à faire pression auprès du gouvernement du Québec, qui détient les outils, les leviers juridiques ainsi que les ressources pour contrer la crise du logement, et qui doit prendre les moyens nécessaires pour faire face à l'urgence.

Enfin, l'étude de ce dossier a suscité l'intérêt de plusieurs citoyennes et citoyens, comme en témoigne le nombre de visionnements aux quatre séances virtuelles, qui s'élèvent, en cumulé, à plus de 950.

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CDSDM) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- le développement social;
- la diversité et l'inclusion de la population montréalaise;
- le racisme et les discriminations systémiques;
- l'action communautaire.

Présidence

M^{me} Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M^{me} Mary Deros, conseillère de la Ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Peter J. Malouf, maire de la Ville de Mont-Royal

Membres

M^{me} Nancy Blanchet, mairesse de l'arrondissement de LaSalle

M^{me} Catherine Clément-Talbot, conseillère de la Ville, arrondissement de Pierrefonds–Roxboro

M. Josué Corvil, conseiller de la Ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, arrondissement de Verdun

M^{me} Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M^{me} Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M^{me} Anne St-Laurent, mairesse de la Ville de Montréal-Est

M^{me} Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Objet d'étude en séances publiques

- Étude publique du bilan des travaux de l'administration municipale en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques (mandat mené conjointement avec la Commission de la sécurité publique).

Objet d'étude en séances de travail

- Priorités en développement social
- Accompagnement de la diversité religieuse
- Travaux préparatoires à l'étude publique précitée
- Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes
- Les jeunes au coeur de nos actions

Nombre de séances

Assemblée publique : 1

Séances de travail : 7

Rapport

Aucun



À la loupe

Racisme et discriminations systémiques

Bilan des travaux de l'administration municipale en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques (mandat mené conjointement avec la Commission de la sécurité publique)

Cette année, la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CDSDM) a fait l'étude, conjointement avec la Commission de la sécurité publique (CSP), de l'état d'avancement des travaux de l'administration municipale en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques. Cette étude fait suite au rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le racisme et discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de Montréal (2020) où il est recommandé que la CDSDM et la CSP tiennent conjointement et annuellement une assemblée publique afin de présenter le bilan des activités en matière de lutte au racisme et à la discrimination et de permettre aux citoyennes et aux citoyens de poser des questions à ce sujet.

Cet exercice a eu lieu pour une première fois en 2021, sous la forme d'une discussion publique. Lors de celle-ci, le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques ainsi que les services de la Ville de Montréal ont présenté l'état d'avancement des réalisations en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et leurs engagements pour l'année 2022. Cette discussion publique a été l'occasion pour la population montréalaise de poser ses questions sur les réalisations de l'ensemble des services concernés par cette lutte.

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDP) étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, entre autres sur les sujets suivants :

- la production et la distribution de l'eau potable;
- le traitement des eaux usées;
- la qualité de l'air;
- les arbres et les grands parcs;
- la gestion des déchets et du recyclage;
- la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques.

Présidence

M^{me} Julie Roy, conseillère de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidences

M. Stéphane Côté, maire de l'arrondissement l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M^{me} Heidi Ektvedt, mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé

Membres

M^{me} Marie-Claude Baril, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M^{me} Vicki Grondin, conseillère de la Ville, arrondissement de Lachine

M^{me} Virginie Journeau, conseillère de la Ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M^{me} Vana Nazarian, conseillère de la Ville, arrondissement de Saint-Laurent

M. Jérôme Normand, conseiller de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M^{me} Valérie Patreau, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Tim Thomas, maire de la Ville de Pointe-Claire

Objet d'étude en séances publiques

- CM22 1241 - Mandat pour tenir une consultation publique portant sur la Feuille de route *Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040*.

Objets d'étude en séances de travail

- Présentation de dossiers en cours au Service de l'eau et réflexion sur les enjeux en matière de gestion de l'eau dans une perspective de transition écologique;
- Solutions nature pour le climat dans un contexte urbain;

- Bilan de la décennie 2011-2020 de la Stratégie montréalaise de l'eau;
- Présentation des installations de l'Usine Charles-J.-Des Bailleurs – Unité de production d'eau potable;
- Travaux préparatoires en lien avec la consultation publique « *Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040* ».

Nombre de séances

Assemblées publiques : 4

Séances de travail : 7

Rapport

Aucun



À la loupe

Consultation sur la Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040

Atteindre les objectifs de carboneutralité de la Ville à l'horizon 2040

Au moment où Montréal accueille la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies (COP15), une réunion de haut niveau où ont été déterminés les objectifs mondiaux pour préserver la biodiversité au cours de la décennie à venir, la CEEDDGP a entamé son cycle de consultations sur la mise en oeuvre de la Feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040.

Cette feuille de route, qu'elle soumet à la consultation du public, vise à établir le rythme et les efforts à consentir pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en provenance du secteur du bâtiment à l'horizon 2040, l'un des cinq axes prioritaires du Plan climat 2020-2030 de la Ville.

Commission sur l'examen des contrats

La Commission permanente sur l'examen des contrats a pour mission de statuer sur la conformité du processus d'appel d'offres des contrats qui lui sont soumis en vertu des critères d'examen et d'en faire état, avant l'octroi, aux instances compétentes. La Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus d'appels d'offres.

Les dossiers examinés par la Commission sont confidentiels et seules les personnes concernées peuvent avoir accès aux travaux. Les séances de travail se tiennent donc à huis clos. Les membres et les personnes qui y participent s'engagent à protéger l'entière confidentialité des informations échangées.

Présidence

M. Dominic Perri, conseiller de la Ville, arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois, mairesse du Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet, conseillère de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Enrique Machado, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet, conseiller de la Ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M^{me} Stephanie Valenzuela, conseillère de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Objet d'étude en séances publiques

- Cette commission ne tient pas de séance publique

Objet d'étude en séances de travail

- La Commission étudie divers contrats qui lui sont soumis par le comité exécutif et qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082. En 2022, la Commission a étudié 128 contrats, qui est le nombre le plus élevé depuis sa création.
- Présentation de l'Autorité des marchés publics sur l'autorisation de contracter

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 25

Répartition des contrats étudiés en 2022 selon les critères d'examen applicables

Il est intéressant de souligner que parmi les 128 contrats étudiés par la Commission en 2022, 35 % répondaient au critère Contrat de plus de 10 M\$ et que 12 % avaient une valeur de plus de 30 M\$. Également, 32 % des contrats étudiés répondaient au critère Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.

En rappel, les contrats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants doivent faire l'objet d'un examen de la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat :

1. Contrat de plus de 10 M\$;
2. Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ ou contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ répondant à l'une des conditions suivantes :
 - a. Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;
 - b. Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes;
 - c. Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
 - d. Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
 - e. L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;

Tableau illustrant la répartition des 128 contrats étudiés en 2022 selon les critères d'examen applicables	Nombre de contrats
Contrats de plus de 10 M\$	46
Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$	30
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	17
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	2
• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2 ^e plus bas soumissionnaire conforme;	8
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	10
• L'adjudicataire en est à son 3 ^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;	9
• Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.	4
Contrats d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$	39
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	8
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	0
• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2 ^e plus bas soumissionnaire conforme;	12
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	21
• L'adjudicataire en est à son 3 ^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.	7
Contrats de services professionnels de plus de 1 M\$	31
• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres;	16
• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique;	0
• Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le 2 ^e plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la 2 ^e meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;	10
• Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;	9 ¹
• L'adjudicataire en est à son 3 ^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.	6
Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.	0

1. La personne représentant le gouvernement du Québec auprès de la Commission de la sécurité publique a occupé cette fonction jusqu'au 16 mars 2022. La Commission de la sécurité publique est en attente d'une nouvelle nomination du gouvernement du Québec depuis.

Rapports

128 rapports d'examen ont été produits sur mandats reçus du comité exécutif pour étudier des processus d'appel d'offres des unités administratives ci-dessous :

- Service des infrastructures du réseau routier (37);
- Service de la gestion et de la planification immobilière (20);
- Service de l'eau (19);
- Service de l'urbanisme et de la mobilité (13);
- Service des technologies de l'information (11);
- Service du matériel roulant et des ateliers (7);
- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (7);
- Service de l'approvisionnement (5);
- Service de l'environnement (4);
- Service de la concertation des arrondissements (3);
- Service de police de la Ville de Montréal (1);
- Service de sécurité incendie (1).

Commission sur les finances et l'administration

La Commission sur les finances et l'administration étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération sur des sujets comme :

- le programme décennal d'immobilisations de la Ville de Montréal;
- les budgets de fonctionnement de la Ville, des sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM);
- le rapport annuel du Bureau du vérificateur général.

Présidence

M. Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidences

M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield

M. Laurent Desbois, maire de l'arrondissement d'Outremont

Membres

M. Alex Bottausci, maire de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

M^{me} Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Alan DeSousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

M^{me} Nathalie Goulet, conseillère de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M^{me} Vicki Grondin, conseillère de la Ville, arrondissement de Lachine

M^{me} Virginie Journeau, conseillère de la Ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Sylvain Ouellet, conseiller de la Ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M^{me} Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement, arrondissement du Sud-Ouest

Objet d'étude en séances publiques

- Étude publique du budget de fonctionnement 2022 et du PDI 2022-2031;
- Étude publique du budget de fonctionnement 2023 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032;
- Consultation prébudgétaire en vue du dépôt du budget de fonctionnement 2023;
- Étude du rapport 2021 du Bureau du Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Objets d'étude en séances de travail

- Élaboration des recommandations donnant suite à la consultation prébudgétaire et aux études publiques des budget des PDI;

Nombre de séances

Assemblées publiques : 32

Séances de travail : 15

Rapports

- [Étude publique du budget 2023 et du PDI 2023-2032](#) - Dépôt au conseil municipal du 15 décembre 2022 et au conseil d'agglomération du 22 décembre 2022
- [Étude publique du budget 2022 et du PDI 2022-2031](#) - Dépôt au conseil municipal du 20 janvier 2022 et au conseil d'agglomération du 21 janvier 2022
- [Consultation prébudgétaire 2023](#) – Dépôt au conseil municipal du 22 août 2022 et au conseil d'agglomération du 25 août 2022
- [Étude du Rapport annuel 2021 du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal](#) – Dépôt au conseil municipal du 22 août 2022 et au conseil d'agglomération du 25 août 2022



À la loupe

Deux études publiques sur le budget en 2022

En 2022, la Commission sur les finances et l'administration s'est consacrée à deux reprises à l'étude publique du budget et du programme décennal d'immobilisations (PDI) de la Ville de Montréal.

En début d'année, la Commission a étudié le budget général de fonctionnement 2022 et le PDI 2022-2031 lors de séances publiques tenues en webdiffusion. Ces séances ont permis aux commissaires de déposer 41 recommandations touchant plusieurs services de la Ville.

La Commission a terminé ses travaux de l'année en étudiant le budget général de fonctionnement 2023 et le PDI 2023-2032. Les séances d'étude publique ont pu se dérouler en présentiel, à l'hôtel de ville de Montréal, pour la première fois depuis 2019. Elles ont également été webdiffusées en direct. Les citoyennes et citoyens ont donc pu poser leurs questions ou émettre leurs commentaires directement sur place ou utiliser le formulaire en ligne. Par conséquent, la participation publique a augmenté de façon notable.

Ces études publiques permettent aux Montréalaises et Montréalais qui le souhaitent de formuler des questions et des commentaires sur le budget ainsi que sur les orientations des services de la Ville, de ses organismes paramunicipaux et de la Société de transport de Montréal.

Commission sur l'inspecteur général

La Commission sur l'inspecteur général est une instance mise sur pied pour étudier les dossiers qui relèvent du mandat de l'inspectrice générale, M^e Brigitte Bishop.

Les dossiers examinés étant confidentiels, seules les personnes concernées peuvent avoir accès aux travaux de la Commission.

Pour en savoir plus sur le rôle de l'inspectrice générale et le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville, consultez la page web du BIG à l'adresse suivante : bigmtl.ca.

Présidence

M. Jérôme Normand, conseiller de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidences

M^{me} Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord

M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield

Membres

M^{me} Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M^{me} Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Saint-Léonard

M^{me} Marianne Giguère, conseillère de la Ville, arrondissement Le Plateau–Mont-Royal

M^{me} Vicki Grondin, conseillère de la Ville, arrondissement de Lachine

M^{me} Paola Hawa, mairesse de Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Laurence Lavigne Lalonde, mairesse de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. François Limoges, maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

M^{me} Suzanne Marceau, conseillère d'arrondissement, arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Objet d'étude en séances publiques

- Cette commission ne tient pas de séance publique.

Objets d'étude en séances de travail

En raison du caractère confidentiel des informations contenues dans les dossiers, l'étude de ceux-ci se déroule à huis clos.

- Rapport de recommandations concernant l'appel d'offres 17-16146 visant l'acquisition d'une solution infonuagique par la Ville de Montréal;
- Rapport de recommandations à la Société de transport de Montréal portant sur la gestion contractuelle du projet de construction du centre de transport Bellechasse;

- Rapport sur l'exécution des contrats découlant des appels d'offres 17-5849 « Conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de tri des matières recyclables » et 19-17343 « Service de tri et de mise en marché de matières recyclables 2020-2024 »;
- Rapport sur la passation et l'exécution de contrats de services professionnels par la Société de transport de Montréal;
- Rapport sur la passation et l'exécution des contrats découlant des appels d'offres 16-15062, 18-16618 et 21-18750;
- Rapport de mi-année 2022.

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 11

Rapports

- [Étude du Rapport de recommandations concernant l'appel d'offres 17-16146 visant l'acquisition d'une solution infonuagique par la Ville de Montréal](#) – Dépôt au conseil municipal du 21 février 2022 et au conseil d'agglomération du 24 février 2022.
- [Étude du rapport de recommandations à la Société de transport de Montréal portant sur la gestion contractuelle du projet de construction du centre de transport Bellechasse](#) – Dépôt au conseil municipal du 21 mars 2022 et au conseil d'agglomération du 24 mars 2022.
- [Étude du Rapport sur l'exécution des contrats découlant des appels d'offres 17-5849 «Conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de tri des matières recyclables » et 19-17343 «Service de tri et de mise en marché de matières recyclables 2020-2024 »](#) – Dépôt au conseil municipal du 25 avril 2022 et au conseil d'agglomération du 28 avril 2022.
- [Étude du Rapport sur la passation et l'exécution de contrats de services professionnels par la Société de transport de Montréal](#) – Dépôt au conseil municipal du 13 juin 2022 et au conseil d'agglomération du 16 juin 2022.
- [Étude du Rapport sur la passation et l'exécution des contrats découlant des appels d'offres 16-15062, 18-16618 et 21-18750](#) – Dépôt au conseil municipal du 22 août 2022.
- [Étude du Rapport de mi-année 2022](#) – Dépôt au conseil municipal du 24 octobre 2022 et au conseil d'agglomération du 27 octobre 2022.

Commission de la présidence du conseil

La Commission de la présidence du conseil (CPC) étudie des dossiers axés sur la participation de la population aux différentes instances démocratiques de la Ville. Ces études visent à guider la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal, notamment dans les dossiers suivants :

- *Règlement sur la procédure d'assemblée et règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*;
- Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement;
- La participation citoyenne et la démocratie.

Présidence

M^{me} Véronique Tremblay, conseillère de la Ville, arrondissement de Verdun

Vice-présidences

M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, arrondissement de Verdun

M. Sonny Moroz, conseiller de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Membres

M^{me} Nathalie Goulet, conseillère de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

M^{me} Andrée Hénault, conseillère de la Ville, arrondissement d'Anjou

M. Peter McQueen, conseiller de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M^{me} Martine Musau Muele, conseillère de ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Alex Norris, conseiller de ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

M^{me} Alba Zuniga Ramos, conseillère de la Ville, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

M^{me} Chantal Rossi, conseillère de la Ville, arrondissement de Montréal-Nord

M^{me} Despina Sourias, conseillère de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Objet d'étude en séances publiques

- La participation aux élections municipales à Montréal

Objets d'étude en séances de travail

- La révision du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement

Nombre de séances

Assemblées publiques : 4

Séances de travail : 19

Rapports

- [Révision du Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement](#) – Dépôt au conseil municipal du 21 février 2022.
- [La participation aux élections municipales à Montréal. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 23 janvier 2023



À la loupe

Consultation sur la participation aux élections municipales à Montréal

Développer une culture de la participation

La Commission de la présidence du conseil a été mandatée (CM21 1397) pour tenir une consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal et s'était donné pour objectif de mieux comprendre le faible taux de participation et d'identifier ce qui pourrait être fait pour augmenter celle-ci aux prochaines élections municipales.

Dans le cadre de cet exercice, différentes approches ont été déployées pour sonder les Montréalaises et les Montréalais, notamment les populations qui ne votent pas. Nous avons cherché à mieux comprendre les contraintes qui influencent la participation électorale et recueillir des idées pour favoriser le vote. En plus de l'audition des mémoires, du sondage en ligne sur la plateforme Réalisons Montréal, nous avons également tenu un atelier consultatif, avec l'appui de l'organisme CARI ST-Laurent, afin d'échanger plus longuement sur la question.

À la suite de l'examen du [bilan 2021 d'Élections Montréal](#) et de l'analyse des opinions reçues, la Commission a été en mesure de faire une série de constats, qui ont guidé ses propositions pour s'assurer d'une plus grande participation aux prochaines élections municipales et avec le souci de maintenir la vitalité démocratique de Montréal.

La Commission convient de l'importance de se donner les moyens afin de mettre en œuvre des actions qui ont le potentiel de faire une différence, et ce, plus particulièrement auprès de groupes et de personnes pour qui la participation aux élections est plus faible.

La simplification de l'exercice du vote est un élément central aux recommandations formulées par la Commission. Une série de mesures ont effectivement été envisagées par la Commission pour prendre en compte à la fois les divers besoins de la population montréalaise et la demande d'une plus grande flexibilité dans l'exercice du droit de vote.

Afin d'informer et de rejoindre davantage les électrices et les électeurs, et plus particulièrement les personnes qui participent le moins aux élections municipales, la Commission a élaboré des recommandations en lien avec les informations communiquées dans le cadre de l'élection, mais aussi plus généralement sur le fonctionnement de la Ville de Montréal, de manière à permettre l'exercice d'un choix éclairé.

Enfin, la Commission est consciente que des efforts doivent être déployés pour développer une culture de la participation à Montréal et elle estime que les initiatives proposées pourront avoir, dans le futur, des impacts positifs sur la participation électorale.

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal, créée en 2014 par le conseil d'agglomération conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), est chargée de l'étude des modifications au Schéma d'aménagement et de développement de Montréal.

Conformément à la Loi, cette Commission devient active et débute ses travaux uniquement lorsqu'un mandat lui est confié.

Présidence

M^{me} Marie Plourde, conseillère de la Ville, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M. Dimitrios Jim Beis, maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Membres

M. Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

M. Peter J. Malouf, maire de la Ville de Mont-Royal

M. Jocelyn Pauzé, conseiller de la Ville, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

M^{me} Magda Popeanu, conseillère de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Objet d'étude en séances publiques et en séance de travail

- Modifications proposées au Schéma d'aménagement et de développement de Montréal: changements de grandes affectations dans les arrondissements d'Anjou et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve ainsi que dans le Technoparc de l'arrondissement de St-Laurent

Nombre de séances

Assemblée publique : 1

Séance de travail : 2

Rapport

[Assemblée publique de consultation](#) tenue le 4 mai 2022 – Dépôt au conseil municipal du 19 septembre 2022 et au conseil d'agglomération du 22 septembre 2022



À la loupe

Augmenter la valeur environnementale de secteurs vulnérables

Changer l'affectation de terrains dans les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, d'Anjou et de Saint-Laurent

À l'hiver, la Commission a étudié publiquement des modifications proposées dans des secteurs d'intérêt écologique, et a permis à des citoyennes et des citoyens ainsi qu'à des groupes de s'exprimer. L'objectif des modifications au Schéma d'aménagement et de développement de Montréal est de préserver des secteurs vulnérables à travers des changements de grande affectation, dans trois arrondissements montréalais.

Lorsque le processus de modification sera complété, des terrains du club de Golf Métropolitain Anjou passeront de la grande affectation « industrie » à « grand espace vert ou récréation », alors que le parc du Boisé-Jean-Milot passera à la grande affectation « conservation ». De plus, des terrains municipaux situés à l'intérieur de l'Éco-campus Hubert Reeves, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, passeront de la grande affectation « industrie » à « conservation ».

Ces modifications permettront à la Ville de Montréal d'assurer une occupation durable de certaines parties de son territoire et de protéger les milieux naturels présentant un intérêt écologique et une biodiversité à préserver.

Commission sur la sécurité publique

La Commission de la sécurité publique (CSP) est une instance de consultation publique et de surveillance qui éclaire la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil d'agglomération sur des dossiers comme :

- la sécurité incendie et son schéma de couverture de risques;
- la lutte au profilage racial et social;
- les mesures d'urgence et les plans d'intervention relatifs aux crues, à la chaleur accablante ou aux pandémies de grippe;
- les bilans annuels ainsi que les plans d'action et les politiques du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

Présidence

M^{me} Daphney Colin, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Vice-présidences

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville, arrondissement de Montréal-Nord

M^{me} Christina Smith, mairesse de la Ville de Westmount

Membres

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M^{me} Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Marc Doret, maire de la Cité de Dorval

M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M^{me} Gracia Kasoki Katahwa, mairesse de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M. Jacques Mercier, représentant du gouvernement du Québec (membre jusqu'au 16 mars 2022) Vacant, représentant du gouvernement du Québec (à partir du 16 mars 2022)

Objets d'étude en séances publiques

- Bilan des travaux de l'administration municipale en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques (mandat mené conjointement avec la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise);
- Cheminement d'une plainte dans le signalement d'incidents et crimes haineux;
- Cybercriminalité dans les médias sociaux et les cyberenquêtes au SPVM;
- Direction du SPVM – Présentation du processus de recrutement et de la candidature retenue;
- Présentation des résultats des consultations sur le profil de la personne à la direction du SPVM;
- Rapport d'activités 2021 du SPVM;
- Rapport d'activités 2021 du SIM.

Objets d'étude en séances de travail

- État de situation sur les grands enjeux du SIM et du SPVM;
- Rencontre avec la personne sélectionnée – intérim à la direction du SPVM;
- État de situation du service 911 et PG911;
- Présentation du projet pilote – Équipe mobile de médiation en intervention sociale;
- Présentation des plans équité, diversité et inclusion du SIM et du SPVM;
- Présentation de la formation à l'intention des policiers et policières sur les interpellations policières;
- Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la discipline interne des policières et policiers de Montréal;
- Rencontres préparatoires – études publiques.

Nombre de séances

Assemblées publiques : 7

Séances de travail : 14

Rapport

Aucun



À la loupe

Prochaine personne à la tête du Service de police de la Ville de Montréal

Un profil souhaité pour relever les défis de l'organisation policière de la métropole

La Commission de la sécurité publique a tenu une discussion publique pour que soient présentés au grand public les résultats des consultations entreprises par la Ville de Montréal en vue d'identifier les qualités et compétences souhaitées de la prochaine personne à la direction du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

En plus de déterminer le profil souhaité, cette démarche de consultation a permis de révéler une feuille de route pour la personne qui sera appelée à diriger le SPVM. Les constats présentés en commission publique dressent les grandes lignes des attentes de la population envers la prochaine personne au poste de direction du SPVM, mais aussi d'exprimer des préoccupations auxquelles des réponses et des engagements sont attendus.

Comme en 2018, animée par une volonté de transparence et pour renforcer la confiance des citoyennes et citoyens de la métropole, la Commission a souhaité tenir une assemblée publique pour présenter le processus de recrutement et également inviter la personne sélectionnée par le comité de sélection à partager sa vision pour l'organisation policière montréalaise.

Commission sur le transport et les travaux publics

La Commission sur le transport et les travaux publics étudie des dossiers et consulte la population pour éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal et au conseil d'agglomération, notamment sur les sujets suivants :

- le transport actif et collectif;
- les travaux d'infrastructures dans les rues de Montréal;
- la mobilité active.

Présidence

M^{me} Laurence Parent, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidences

M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement Saint-Léonard

M. Michel Gibson, maire de la Ville de Kirkland

Membres

M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

M^{me} Heidi Ektvedt, mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé

M^{me} Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Saint-Léonard

M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M. Enrique Machado, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun

M. Peter McQueen, conseiller de la Ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M^{me} Loura-Ann Palestini, conseillère de la Ville, arrondissement de LaSalle

M^{me} Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont

Objets d'étude en séances publiques

- Aucun

Objets d'étude en séances de travail

- Augmentation de la garantie des travaux de construction afin d'assurer la qualité des travaux routiers à Montréal - Motion de l'opposition officielle (CM19 0475)

Nombre de séances

Assemblée publique : 0

Séances de travail : 8

Rapport

- [Augmentation de la période de garantie des travaux routiers. Rapport et recommandations](#) – Dépôt au conseil municipal du 19 septembre 2022 et au conseil d'agglomération du 22 septembre 2022



À la loupe

L'augmentation de la garantie des travaux routiers

L'étude à huis clos d'un premier dossier consacré plus spécifiquement aux travaux publics

Pour la première fois depuis 2017, la Commission a fait l'examen d'un dossier relatif au volet travaux publics de sa mission. La Commission sur le transport et les travaux publics (CTTP) a ainsi finalisé en 2022 l'examen du dossier sur l'augmentation de la garantie pour les travaux de construction et de réfection routières à Montréal. Une motion (CM19 0475) sur le sujet avait été confiée à la Commission, qui en avait commencé l'étude à l'automne 2020. Au total, ce sont 11 séances de travail qui ont été consacrées à l'étude de ce dossier.

À la suite de l'étude de ce dossier, la Commission a été en mesure de faire une série de constats. Tout d'abord, elle est d'avis qu'une corrélation entre l'augmentation de la durée de la garantie et l'assurance d'une qualité de travaux n'a pu être démontrée. De même, elle a pu constater une amélioration de l'état des chaussées à Montréal. Ensuite, les membres ont estimé que la liste grise et la surveillance de chantiers pouvaient être des moyens à privilégier pour assurer une qualité de travaux. Enfin, les commissaires ont constaté un manque d'informations au niveau des données d'évaluation des chantiers.

Ainsi, dans la formulation de ses 14 recommandations, la Commission a pris en compte les éléments suivants : les impacts de l'augmentation de la durée de la garantie des travaux sur le marché, la qualité et la conformité des matériaux utilisés, la surveillance des chantiers et la gestion contractuelle. La Commission estime que ces recommandations auront un impact à court, moyen et long terme sur la qualité des travaux routiers à Montréal.

Le saviez-vous?

Les commissions permanentes constituent des structures exclusivement consultatives, bien qu'elles exercent un réel pouvoir d'influence auprès de l'administration municipale. Contrairement aux décisions des conseils d'arrondissement, du conseil municipal, du comité exécutif et du conseil d'agglomération, dont les pouvoirs sont décisionnels, le caractère des opinions contenues dans les avis, les recommandations et les rapports des commissions n'est ni décisionnel ni exécutoire.

Après le dépôt d'un rapport d'une commission permanente au conseil municipal ou au conseil d'agglomération, il revient au comité exécutif d'y donner suite dans un délai raisonnable, soit habituellement environ six mois après la date du dépôt. La réponse du comité exécutif aux recommandations d'une commission devient publique au moment où celle-ci est déposée à une séance du conseil municipal ou du conseil d'agglomération.

Conclusion

Mieux vous connaître, pour pouvoir vous inclure davantage!

La Chacune des commissions et des dossiers comportent ses propres particularités, c'est pourquoi il est important, à tous coups, de prendre le temps de réfléchir. Il faut se poser les bonnes questions, déterminer les groupes cibles, se fixer des objectifs appropriés et développer les outils adéquats pour atteindre ces objectifs. Ayant à cœur de rendre nos pratiques plus inclusives et d'encourager une meilleure participation de l'ensemble de la population, dans toute sa diversité, l'équipe des commissions a entrepris la mise en place progressive d'outils de collecte de données. Avec ce portrait en main, nous espérons connaître davantage qui prend part à nos activités et être mieux à même de détecter les personnes les plus exclues de nos processus afin de réduire les barrières qui font obstacle à la participation de certains groupes de la société.

Nous avons parlé précédemment des outils que nous avons développés pour implanter une culture d'accessibilité dans la Division du soutien aux commissions permanentes. Au cours de cette démarche, nous avons rapidement pris conscience que ces outils ne se limitent pas aux besoins des personnes en situation de handicap et qu'ils répondent plus largement à la diversité des besoins de la population montréalaise. Ce projet se poursuivra en 2023, alors que nous allons mettre à l'essai nos outils et les adapter à la lumière des expériences et des commentaires des citoyennes et des citoyens.

Nous commençons la nouvelle année sous l'impulsion des changements qui sont survenus en 2022 et des expériences acquises. Cela donne le ton pour l'année à venir, car nous souhaitons poursuivre nos réflexions, nos projets et nos efforts pour favoriser l'expression de différents points de vue qui, nous l'espérons, continueront d'éclairer les commissaires lors de la préparation des recommandations et les personnes élues dans leurs prises de décisions.

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

Abonnez-vous à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions

Abonnez-vous à la chaîne Youtube officielle de la Ville de Montréal [MTLVille](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL



Montréal 

Montreal.ca